

10 février 2011

N° 05 – 2011

*Pour plus d'informations, veuillez contacter :***Jean-Charles Simon / Géraldine Fontaine****+33 (0) 1 46 98 73 17**

Communications et affaires publiques

Antonio Moretti**+44 (0) 203 207 8562**

Directeur Relations Investisseurs

Les renouvellements du 1^{er} janvier 2011 démontrent la capacité de SCOR à mettre en œuvre son plan stratégique « Strong Momentum » : rentabilité technique confirmée et croissance des primes de 13 %

Les renouvellements Non-Vie du 1^{er} janvier 2011 confirment l'excellent positionnement de SCOR dans le secteur de la réassurance et valident ses hypothèses sur l'évolution de l'environnement de la réassurance présentées lors des Rendez-vous de septembre 2010 à Monte-Carlo.

Dans un contexte de renouvellements faisant apparaître, comme prévu, une fragmentation accrue des marchés, SCOR bénéficie pleinement d'avoir placé la diversification au cœur de sa stratégie. Les faits marquants de ces renouvellements pour SCOR sont :

- une rentabilité technique attendue stable et un retour sur capital conforme aux objectifs du plan « Strong Momentum » grâce à une gestion dynamique de son portefeuille ;
- un niveau tarifaire moyen pondéré stable, dans un environnement de marché caractérisé par une légère diminution des tarifs, avec quelques exceptions à la hausse ou à la baisse, telles que les catastrophes naturelles aux Etats-Unis et l'énergie, en fonction de la sinistralité observée ;
- des termes et conditions des contrats inchangés ;
- une forte croissance du volume des primes souscrites, démontrant la dynamique du Groupe sur les marchés de réassurance et la solidité de son fonds de commerce.

Ces renouvellements marquent également la réalisation d'initiatives nouvelles annoncées dans le cadre du plan stratégique du Groupe pour la période 2010-2013, « Strong Momentum », qui concourent à la forte croissance des primes émises.

Principales caractéristiques de ces renouvellements Non-Vie de SCOR au 1^{er} janvier 2011 (à taux de change constants pour l'ensemble des données ci-après) :

- globalement :
 - o stabilité du ratio de souscription moyen pondéré (-0,2 point de pourcentage), et donc de la rentabilité technique attendue ;
 - o croissance des primes émises de 13 %, soit un montant global de EUR 2 056 millions, incluant deux grands contrats en quote-part - un traité Automobile au Royaume-Uni et un traité toutes branches en Chine -, qui correspondent à deux nouvelles initiatives du plan « Strong Momentum » et représentent une croissance de 6 % ;

SCOR SE1, av. du Général de Gaulle
92074 Paris La Défense Cdx
France

Tél + 33 (0) 1 46 98 70 00

Fax + 33 (0) 1 47 67 04 09

www.scor.com

RCS Nanterre B 562 033 357

Siret 562 033 357 00020

Société Européenne au capital
de 1 478 740 032 euros

10 février 2011

N° 05 – 2011

- quasi-stabilité des prix des primes souscrites avec une baisse moyenne pondérée d'environ 0,2 % ;
 - poursuite de la gestion active du portefeuille avec 7 % de résiliations sur les primes arrivant à échéance et 12 % d'affaires restructurées ;
 - maintien de la composition du portefeuille avec une sous-représentation de la branche Responsabilité civile aux Etats-Unis, à déroulement long, et dans une moindre mesure de la branche catastrophes naturelles aux Etats-Unis, toutes deux soumises à la plus forte pression tarifaire.
- en Traités Non-Vie :
- 69 % des primes 2010 arrivaient à renouvellement ;
 - croissance de 15 % des primes émises, à EUR 1 533 millions contre EUR 1 335 millions de primes arrivant à renouvellement ;
 - mis à part les deux contrats mentionnés ci-avant, SCOR poursuit sa stratégie de gestion du portefeuille en augmentant le nombre d'affaires non-proportionnelles et en renforçant la diversification géographique en faveur de l'Asie et des Amériques ;
 - en termes de composition du portefeuille, la croissance importante de la branche Automobile tire parti des évolutions tarifaires en assurance directe sur certains marchés tels que le Royaume-Uni.
- en Spécialités :
- 61 % de l'ensemble des primes étaient à renouveler ;
 - croissance de 9 % à EUR 523 millions, contre EUR 479 millions de primes arrivant à renouvellement ;
 - les progrès les plus notables ont été enregistrés dans les branches Marine & Energie, Crédit & caution et Construction, avec une augmentation des parts et de nouvelles opportunités.

Avec ces renouvellements, SCOR Global P&C confirme sa stratégie axée sur la rentabilité et ses projections énoncées dans le plan « Strong Momentum » :

- un volume total de primes brutes émises d'environ EUR 4 milliards en 2011, soit un taux de croissance annuelle de 9 % ;
- un ratio combiné net autour de 95-96 % sur la période du plan.

Victor Peignet, CEO de SCOR Global P&C, a déclaré : « *Les résultats de ces renouvellements de janvier 2011 sont très satisfaisants et placent SCOR parmi les leaders du secteur. Nos équipes ont fait un excellent travail et les clients et courtiers ont très bien accueilli les offres de SCOR caractérisées par la continuité et la cohérence. Non seulement nous continuons de tirer parti de la diversification de nos affaires et de la redistribution des parts dans les placements, mais nous renforçons également notre rôle d'apérateur ainsi que la part des contrats privés dans notre portefeuille. Une telle performance lors des renouvellements du 1^{er} janvier est le meilleur début possible pour la réussite de notre nouveau plan stratégique triennal "Strong Momentum" ».*

*
* *

Énoncés prévisionnels

SCOR ne communique pas de « prévisions du bénéfice » au sens de l'article 2 du Règlement (CE) n°809/2004 de la Commission européenne. En conséquence, les énoncés prévisionnels dont il est question au présent paragraphe ne sauraient être assimilés à de telles prévisions de bénéfice. Certains énoncés contenus dans ce communiqué peuvent avoir un caractère prévisionnel, y compris, notamment, les énoncés annonçant ou se rapportant à des événements futurs, des tendances, des projets ou des objectifs, fondés sur certaines hypothèses ainsi que toutes les déclarations qui ne se rapportent pas directement à un fait historique ou avéré. Les énoncés prévisionnels se reconnaissent à l'emploi de termes ou d'expressions indiquant, notamment, une anticipation, une présomption, une conviction, une continuation, une estimation, une attente, une prévision, une intention, une possibilité d'augmentation ou de fluctuation ainsi que toutes expressions similaires ou encore à l'emploi de verbes à la forme future ou conditionnelle. Une confiance absolue ne devrait pas être placée dans de tels énoncés qui sont par nature soumis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, lesquels pourraient conduire à des divergences importantes entre les réalisations réelles d'une part, et les réalisations annoncées dans le présent communiqué, d'autre part.

Le Document de référence de SCOR déposé auprès de l'AMF le 3 mars 2010 sous le numéro D.10-0085 (le « Document de référence »), décrit un certain nombre de facteurs, de risques et d'incertitudes importants qui pourraient affecter les affaires du groupe SCOR. En raison de l'extrême volatilité et des profonds bouleversements qui sont sans précédent dans l'histoire de la finance, SCOR est exposé aussi bien à des risques financiers importants qu'à des risques liés au marché des capitaux, ainsi qu'à d'autres types de risques, qui comprennent les fluctuations des taux d'intérêt, des écarts de crédit, du prix des actions et des taux de change, l'évolution de la politique et des pratiques des agences de notation, ainsi que la baisse ou la perte de la solidité financière ou d'autres notations.

SCOR SE

1, av. du Général de Gaulle
92074 Paris La Défense Cdx
France

Tél + 33 (0) 1 46 98 70 00

Fax + 33 (0) 1 47 67 04 09

www.scor.com

RCS Nanterre B 562 033 357

Siret 562 033 357 00020

Société Européenne au capital

de 1 478 740 032 euros